

Inauguration officielle de l'espace France Services

Joël Giraud, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ruralité, et Joël Bonnaffoux, Président de la CCSPVA, ont inauguré l'Espace France Services ce lundi 31 août à La Bâtie-Neuve.

La cérémonie s'est tenue en présence de nombreux représentants de l'État et des collectivités territoriales : les députées Pascale Boyer et Claire Bouchet, la Sénatrice des Hautes-Alpes Patricia Morhet-Richaud, les vice-présidents de la Région et du Département, les maires du canton de Chorges, de nombreux conseillers départementaux et régionaux ainsi que la Préfète des Hautes-Alpes.

Les élus ont félicité à tour de rôle cette initiative portée par la CCSPVA, conduite en partenariat avec l'État, pour répondre au besoin grandissant de réimplanter «de l'humain» et des services publics de proximité.

Après avoir dévoilé la plaque, Joël Giraud a félicité le Président de la CCSPVA Joël Bonnaffoux pour la dynamique enclenchée et déployée sur le secteur du Val d'Avance depuis une dizaine d'années.

Géré par la Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance, ce point d'accueil «France Services» est destiné à faciliter les échanges des usagers avec les administrations publiques, en les accompagnant dans leurs démarches administratives et numériques auprès de l'ANTS, la CARSAT, la CAF, la CPAM, la MSA, la Poste, le Pôle Emploi... Une médiation à laquelle s'ajoute des permanences de la Mission Jeunes, de la Maison des Solidarités, du Conciliateur de Justice ou encore de l'ADIL et Initiative Sud Hautes-Alpes une fois par mois. L'État apporte un soutien financier par le biais d'une participation aux dépenses de fonctionnement (forfait annuelle de 30 000 €).



Le secrétaire d'État s'est ensuite longuement entretenu avec les élus locaux et les maires de la CCSPVA et du Canton de Chorges dans les locaux de la Communauté de communes.

Les représentants présents ont pu exprimer leurs inquiétudes et problématiques de terrain : la gestion sensible du foncier et des terres agricoles, l'accueil de nouvelles entreprises, la compétence liée à la gestion de l'eau potable entre les communes et intercommunalité mais également les interrogations liés aux Dotations Globales de Fonctionnement allouées aux collectivités locales, et leurs grilles de calcul.